



Recommandations du panel citoyen pour atteindre -55%
d'émissions de Gaz à Effet de Serre à l'horizon 2030

LES WALLONS NE MANQUENT PAS D'AIR !



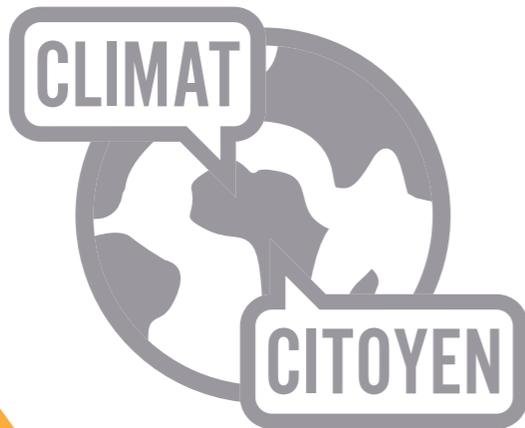
REMERCIEMENTS

Nous remercions les panélistes, les experts et toutes les personnes ayant contribué aux échanges et débats pour leur contribution et leur engagement.



TABLE DES MATIÈRES

1. DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE DU PANEL CITOYEN CLIMAT.....	5
2. OBJECTIFS ET VISIONS DU PACE.....	7
3. PRÉSENTATION DES PANÉLISTES.....	10
4. À LA DÉCOUVERTE DES CHAMPS D'ACTION.....	12
5. INTENTIONS ET MESURES DE PRIORITÉ.....	14
La gestion du PACE.....	15
Aménagement du territoire & accessibilit.....	17
Habitat.....	19
Mobilité fonctionnelle.....	22
Consommation responsable.....	25
Sensibilisation et communication.....	30
Enseignement, formation & éducation.....	31
Développement économique.....	33
Agriculture.....	35



1

DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE DU PANEL CITOYEN CLIMAT

Le gouvernement wallon est actuellement attelé à la révision du Plan Air-Climat-Energie (PACE). Afin d'impliquer la population wallonne dans l'élaboration du PACE, un Panel Citoyen pour le Climat a été mis en place. Les citoyens ont ainsi eu l'occasion de se rassembler à l'occasion de 13 rencontres.

A l'issue des séances d'échange du Panel Citoyen pour le Climat, le Panel s'est penché sur 9 axes thématiques liés à la vie quotidienne, tels que l'aménagement du territoire, l'enseignement et l'éducation. Ces champs d'action sont à découvrir en page 11 de cette brochure.

De nombreuses mesures en faveur du climat et de la réduction de notre empreinte carbone ont alors été proposées par les participants, tous habitantes ou habitants de la Wallonie.

Pour chacun de ces 9 champs d'action, une série d'intentions a été identifiée. Ces intentions constituent les objectifs opérationnels à atteindre.

Pour chacune des intentions, une priorisation des mesures de A à D a ensuite été réalisée sur base de deux critères : leur impact et l'acceptabilité. Dans la présente brochure, nous présenterons les mesures de priorité A et B, constituant les recommandations majeures et les plus significatives pour le panel citoyen.

MATRICE DE PRIORISATION

IMPACT	3	C1 Recommandation à retravailler	B1 Recommandation significative	A Recommandation majeure
	2	D1 Recommandation faible	C2 Recommandation à retravailler	B2 Recommandation significative
	1	E Recommandation non retenue	D2 Recommandation faible	D3 Recommandation faible
		1	2	3
ACCEPTABILITÉ				

L'impact :

Le résultat que pourrait obtenir la recommandation en termes de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et/ou d'adaptation de notre société au bouleversement climatique.

Un impact de niveau 1 exprime une faible différence dans les émissions de GES et une faible adaptation au bouleversement climatique. En revanche, un impact de 3 correspond à une réduction notable des émissions GES ou à une adaptation importante aux extrêmes climatiques.

L'acceptabilité :

Dans quelle proportion la société wallonne peut accepter la mise en œuvre de ces recommandations.

Une acceptabilité de niveau 1 suppose que seulement 1/4 de la population pourrait adhérer à la recommandation, le niveau 2 correspond à environ 50% et le 3 à au moins 75%.

2

OBJECTIFS ET VISIONS DU PACE

Pourquoi le gouvernement wallon a-t-il souhaité lancer cette démarche de participation à la construction du plan ?

Dans le cadre de la révision du Plan Air Climat Energie à l'horizon 2030, dont le but est de réduire de 55% nos émissions de gaz à effet de serre (par rapport à 1990), le gouvernement wallon a souhaité inclure la population wallonne dans le processus de réflexion. Une première en Belgique !

De plus, à cet objectif global de réduction des gaz à effet de serre de 55%, les panélistes ont ajouté des objectifs sous-jacents :

- Adapter nos modes de vie et de consommation ;
- Assurer un futur juste pour tous ;
- Améliorer et préserver la santé de tous ;
- Travailler à la survie & la préservation de la qualité de vie sur terre.

Les valeurs de solidarité et d'engagement ont été au cœur des échanges entre les panélistes, experts et membres du gouvernement wallon, mais aussi lors du plébiscite des jeunes mineurs. Elles se sont traduites par la suite par deux visions complémentaires : ralliement et engagement.

VISION DE RALLIEMENT

2020 ? Nous n'avons plus le moral, on va droit dans le mur !

Parce que en 2030, nous avons réduit de plus de moitié nos émissions de gaz à effet de serre : notre modèle économique, notre mode de vie et l'organisation de nos institutions politiques ont fondamentalement changé.

Notre vie à tous a plus de sens et nous sommes en meilleure santé physique et mentale.

Chacun d'entre nous a une vie digne et peut envisager un futur avec sérénité. Notre société est véritablement solidaire, y compris envers les autres pays de la planète.

2030 ? Après un changement radical, on a à nouveau un futur !

Notre démocratie est plus crédible, participative et plus simple.

En effet notre mode de consommation est moins vorace en ressources : frugal, local, indépendant des énergies fossiles, respectueux de la nature... Un pas décisif vers la neutralité carbone avant 2050.

Citoyens, entreprises, politiques, nous vivons en symbiose avec notre environnement et les autres espèces.

VISION D'ENGAGEMENT

En 2030 la Wallonie est un modèle : nous sommes fiers d'avoir réduit nos émissions de GES de 55% par rapport à 1990, un pas décisif vers la neutralité carbone visée avant 2050 !

Nous vivons désormais au sein de « territoires » dotés de services, d'équipements et d'infrastructures accessibles, durables et résilients face au changement climatique. Le tout dans un environnement de qualité, grâce à une biodiversité préservée.

Un profond changement sociétal, tant individuel que collectif, a permis la mise en œuvre de mesures immédiates, audacieuses, fortes, cohérentes et gérées de manière efficace et transparente.

Les modes de vie et de consommation sont plus responsables, plus sobres, plus locaux, plus économes en ressources et moins énergivores. Les citoyens se déplacent en sécurité sans polluer.

Toutes et tous jouissent d'une meilleure qualité de vie et sont en bonne, voire en meilleure santé. Ils ou elles ont accès à une éducation, à des emplois et des occupations riches de valeurs, telles que la solidarité, et de sens, pour elles-mêmes et les générations futures.

3

PRÉSENTATION DES PANÉLISTES

Une priorité du gouvernement wallon a été d'inclure l'ensemble de la population wallonne dans ce processus consultatif. Au vu de la diversité des profils présents en Wallonie – en termes de sexe, géographie, âge, statut socio-professionnel ou encore niveau d'éducation –, il était important que les opinions et besoins de tous soient représentés dans les mesures proposées.

Le panel citoyen n'a donc pas été constitué dans un but de représentativité statistique, mais bien d'une diversification des profils. Les publics précaires, fragilisés et jeunes, notamment, ont donc été entendus.

La sélection des panélistes a été effectuée via un tirage au sort auprès de 5.000 ménages qui ont reçu une lettre d'invitation. 123 citoyens ont manifesté leur volonté de participer au panel. Sur base de ces réponses, une soixantaine de personnes ont ensuite été confirmées après avoir montré leur intérêt pour la démarche et leur disponibilité. Ce groupe a alors été renforcé par la recherche de citoyens issus de groupes trop peu représentés : les éloignés du numérique, les jeunes, les agriculteurs, les populations marginalisées.

Durant son travail, le panel a été alimenté par l'avis des jeunes, de syndicats, patrons, associations environnementalistes ou de lutte contre la pauvreté, d'experts et scientifiques, etc. Un infopack a également été mis à sa dispo-

sition afin que les panélistes disposent tous d'un socle de ressources documentaires égal.

Les panélistes ont ainsi échangé, débattu et sont finalement parvenus à une position commune, constituant le rapport qui alimentera le gouvernement wallon dans son travail de révision du PACE.

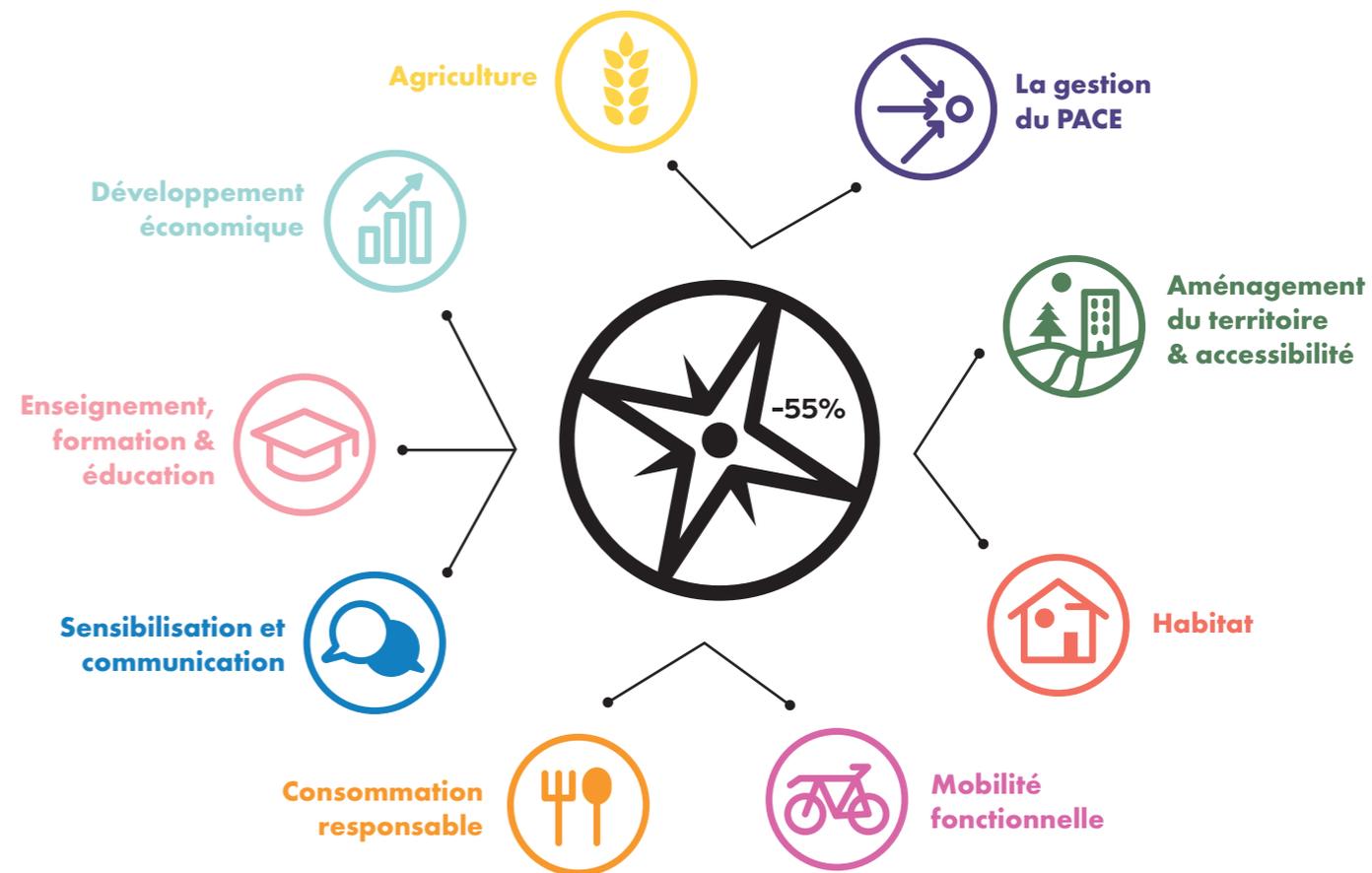


4

À LA DÉCOUVERTE DES CHAMPS D'ACTION

Au cours de leurs échanges, les panélistes se sont penchés sur diverses thématiques, toutes liées à notre vie quotidienne.

Au cœur de la réflexion globale, nous retrouvons les facteurs de temporalité et de direction, représentés ci-contre par la boussole.



5

INTENTIONS ET MESURES DE PRIORITÉ

Dans les pages suivantes, nous vous invitons à découvrir, par champ d'action, les intentions définies et les mesures de priorités A et B, pour lesquelles l'adhésion et l'impact sont jugés les plus élevés.



La gestion du PACE

Changer la gouvernance pour une meilleure prise en compte de la transition énergétique/ climatique

A

Créer au niveau politique un rôle de « vigile »/garde-fou qui garantit la cohérence et le suivi des décisions/ actions en matière de transition écologique.

A

Réduire à 2 mandats politiques maximum l'occupation d'un poste électif (plus de pression pour se faire réélire).

A

Créer une cellule type codeco pour le climat : qui a été très efficace et rapide dans un premier temps pour la crise Covid.

Créer un « Coclico » (Comité climat de concertation) conseillé par un groupe de partenaires et experts sur l'urgence climatique pour agir par des actions plus directes.

A

Dans le cadre des marchés publics, obliger chaque soumissionnaire à intégrer dans son offre l'impact de son projet en matière d'émission de GES et obliger le pouvoir adjudicataire à donner une pondération très significative à ce nouveau critère de façon à prendre une décision qui soit techniquement, économiquement ET écologiquement responsable à court, moyen et long terme.

Simplifier les processus institutionnels, administratifs et décisionnaires

A

Fusionner les régions et communautés et revoir les compétences des provinces pour plus d'efficacité.

A

Confier l'environnement et le climat à un seul ministre belge.



Aménagement du territoire & accessibilité

Travailler et maintenir une ligne de conduite ambitieuse et exemplaire de la Wallonie en matière de réduction des GES. Être le leader politique.

A	Assurer une prise de parole lors de chaque rassemblement politique afin de convaincre les autres régions/pays d'adopter une conduite ambitieuse.
A	Former des alliances avec d'autres régions/pays qui ont également une ligne de conduite ambitieuse allant au-delà des objectifs.
A	Imposer la compensation carbone aux institutions quand la réduction d'émissions n'est pas possible.
A	Donner du courage aux citoyens à tous les niveaux en leur expliquant ce qu'ils ont à gagner au changement plutôt que ce qu'ils ont à y perdre. Exemple d'actions : <ul style="list-style-type: none">Financer des productions culturelles qui contribuent à la conscientisation aux enjeux climatiques pour tous. Mesures d'accompagnement : inclure les publics défavorisés.Impliquer tous les acteurs de la formation (religieux ou non) dans la conscientisation aux enjeux climatiques.Saisir toutes les opportunités de communication

Favoriser la densification mais en parallèle le développement d'espaces verts et de biodiversité dans les zones bâties

B1	Ne pas étendre, voire réduire, les zones artificialisées dans le but de préserver les écosystèmes naturels <ul style="list-style-type: none">Développer les puits de carbone naturelsMaintenir une qualité des écosystèmes
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Repenser l'aménagement du territoire par rapport à l'eau, l'agriculture et les forêts

A	Faire en sorte que l'eau soit disponible pour tous
A	Etablir un cadastre pour préserver et réhabiliter des zones agricoles/zones de production alimentaire (urbaine et campagnarde).
B1	Penser l'aménagement du territoire par rapport à la composante EAU
B2	Recréer une forêt naturelle sur une énorme surface en Wallonie <ul style="list-style-type: none">Ne pas la privatiserY instaurer le libre-service (réguler pour éviter le gaspillage et la marchandisation)Développer le concept de forêt-jardin nourricièreDéprivatiser la forêt ou créer des coopératives forestières
B2	Convertir au moins 10% des forêts wallonnes en réserves forestières/naturelles intégrales
B2	Mettre en place des mesures sylvo-environnementales (cf. PAC)
B2	Favoriser le développement d'une typologie d'habitat capable de s'adapter aux conditions climatiques.

B2	Concevoir et utiliser des prescriptions urbanistiques pour favoriser la végétalisation des habitations privées (terrasses, façades, espaces partagés).
B2	Végétaliser les espaces industriels/commerciaux (parking, zoning, etc.).
Revoir la notion de lotissements ou zones résidentielles.	
Rapprocher les services, les commerces, les loisirs, la culture, les écoles des zones d'habitat et mutualiser les services dans ces zones.	
A	<ul style="list-style-type: none"> • Oser mener une réflexion-programme pour déterminer les politiques à long terme dans le but de disposer à proximité de toutes les fonctions sociales et par une approche communautaire/collectivisation : fonctions publiques (écoles, sécurité, commune), commerces de proximité, travail, récréatives, sports, culture et loisirs • Définir et créer des bassins d'autonomie locale • Exemples : Familistère de Godin, Porte d'entrée de l'Allemagne : regroupement et collectivisation des services à taille humaine
A	<p>Adapter la réglementation en matière d'aménagement du territoire afin de favoriser/renforcer la proximité des services (école, travail, logement, économie locale)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incitant financier aux petites entreprises locales à s'installer intramuros • Diminuer les frais d'enregistrement et prime au déménagement pour les installations à moins de 15km du travail/coworking • Obligation des entreprises d'accepter le télétravail quand c'est possible et à la demande du travailleur avec un équilibre temps au bureau et télétravail. • Création d'espaces de coworking dans chaque entité pour le télétravail. Pour un gain d'énergie (électricité-chauffage) et un gain de bien-être du travailleur (bienfaits psychologiques), lien social, diminution des trajets, ce qui augmenterait le développement des petites entreprises locales (boulangerie, snack, garagiste...)
B1	Arrêter le développement des – et démanteler à terme les – grands centres commerciaux, au profit du commerce local
B2	Favoriser une politique d'accessibilité des services publics dans les localités



Habitat

Favoriser la diminution de la taille de l'habitat, l'habitat collectif et le partage des ressources

A	<p>Développer le partage des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage d'électricité • Chauffage collectif • Matériels partagés • Mobilité • Savoir-faire • Récupération d'eau
B1	Encourager la recherche et l'expérimentation en matière d'habitats et de modes de vie alternatifs
B1	<p>Promouvoir les habitats collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Economies multiples (matériel, voitures, espaces communs) • Chauffage collectif, partage d'électricité, gestion des eaux • Taille de l'habitat entre 50 et 100 personnes • Loyer adapté à l'espace pris suivant les besoins • Espaces cultivables et communs • Différents styles/approches selon les besoins • Partage de savoir-faire
Construire et/ou rénover durable ou autrement	
A	Troquer le béton contre du bois chaque fois que c'est possible, en termes d'approvisionnement et de technique
A	Faciliter/Simplifier l'accès aux aides/subsides pour un habitat plus durable, notamment pour les personnes précarisées, les personnes âgées...

B1	<p>Effectuer pour toute habitation un audit énergétique (état des lieux et recommandations avec priorisation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligation pour tous les propriétaires privés ou publics • Suivi par l'administration • Audit contraignant
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B1	<p>Toute nouvelle demande de permis d'...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Urbanisation (pour lotissements) • Urbanisme (pour nouvelles constructions & pour rénovations) <p>...devrait intégrer une dimension passive ou visant à réduire l'impact environnemental et donc exiger simultanément :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'autonomie énergétique 2. L'optimisation des ressources disponibles (engrais naturels « bio » > potagers, matériaux naturels > matériaux de construction) 3. La neutralité carbone (point de vue énergie, matériaux de construction, ...) 4. La diminution du rejet des eaux usées à l'égout (toilettes sèches) 5. La gestion sur la parcelle des eaux « claires » (eaux de pluie essentiellement) pour réduire les phénomènes de ruissellement et les risques d'inondations) <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de maisons autonomes : énergie, matière première, traitement des déchets. Y penser dès la conception. • Réduire les coûts liés à l'épuration des eaux • Investir dans la recherche pour développer des toilettes sèches confort +
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Investir dans les bâtiments publics (notamment scolaires, logements sociaux...) qui sont souvent des gouffres énergétiques

A	<p>Prioriser l'isolation des bâtiments publics (logements sociaux, administrations, écoles, hall omnisport, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des bâtiments existants qui sont vétustes • Constructions plus durables avec meilleure isolation
----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Se réappropriier et réaffecter les bâtiments vides en lieux de vie durables

A	Appliquer la loi existante Onckelinx et la renforcer (contrainte pour les communes).
A	Taxer les nouveaux bâtiments pour financer la rénovation de bâtiments vides.
B2	Etablir un cadastre tous les deux ans pour relever les bâtiments vides publics et privés.
B2	Promouvoir les AIS (Agence Immobilière Sociale)
B2	Favoriser/développer la collaboration entre les écoles/centres de formations du bâtiment pour la rénovation des bâtiments vides (contrat d'alternance).





Mobilité fonctionnelle

Décourager les trajets par avion	
A	Démocratiser/réduire le prix du train (aussi pour les trajets internationaux)
B1	Réguler les vols en avion, principalement les courtes distances (taxer le kérosène, TVA sur le billet d'avion)
B1	Rendre la mobilité douce/alternative plus compétitive pour le porte-monnaie : Forcer la concertation entre sociétés de chemin de fer européennes pour permettre l'achat d'un seul ticket global aller-retour entre deux gares européennes (avec des services : bagages, informations...)
Décourager les déplacements en voiture	
A	Développer un réseau de transport en commun intégré (entre les différents modes de transport) en y associant des parkings de délestage (coût intégré au ticket de transport en commun).
A	Obliger l'intégration d'une voie mobilité douce lors de la réfection de voiries
A	S'assurer que les zonings industriels sont correctement desservis par les transports en commun
A	Supprimer les voitures salaire et les cartes de carburant
A	Remplacer les voitures de société par un chèque « habitation/mobilité »
B1	Positionner le rail et l'eau au cœur d'un nouveau système intégré pour les transports de personnes et de marchandises
B1	Revoir les limitations de vitesses : 30km/h en ville (favoriser les modes doux), 90 km/h sur nationales et 100 km/h sur autoroutes
B1	Limiter la circulation à 30 km/h dans les localités ou endroits où il n'y a pas de trottoir

B2	Redéployer des maisons de la mobilité (accès physique et virtuel) dans chaque commune (CPAS, commune ou autre). La maison de la mobilité conseille et rassemble les informations et les services de mobilité de la zone (service de co-voiturage, partage de voiture...).
B2	Généraliser le ticket unique : Train-Tram-bus.
Décourager les transports à longue distance de marchandises	
B1	Ne plus soutenir ou encourager, dans les aéroports, le développement d'entreprises de livraison express de petits colis, sauf pour des produits d'intérêt général.
B2	Mettre en place un éco-score qui tient compte du transport du produit (avec taxe sur le produit ?)
Réduire l'autosolisme	
Développer les transports en commun, améliorer les services des voyages en train	
B1	Investir massivement dans les TEC (moduler la taille des bus, cibler les villages, ...)
Encourager et développer la mobilité active et multimodale	
B2	Investir massivement dans le réseau des pistes cyclables
B2	Maintenir et augmenter la prime VAE
B2	Obliger les entreprises de plus de X personnes/bâtiment à développer des plans de mobilité entreprise et à installer des parkings vélo, douches, et à proposer à son personnel des avantages fiscaux et assurance vélo
Encourager les alternatives au transport de fret routier : rail, fluvial et maritime / Sites multimodaux fleuve-rail-route / Livraisons internet à réguler / Voyages « à vide »	
A	Développer les centres de multimodalité pour faciliter le passage de fret entre le train, les camions et les péniches

A	Faciliter le transport ferroviaire international. Diminuer les freins législatifs au transport de fret ferroviaire transfrontalier.
B1	Renforcer la taxe kilométrique pour le transport routier pour augmenter l'intérêt pour le transport fluvial et le train
B1	Imposer aux entreprises de livraison de colis à domicile la livraison avec des véhicules électriques (camionnettes, vélos, ...)
B1	Réguler le système de renvoi de colis gratuit lors des commandes par internet



Consommation responsable

Faire évoluer le modèle économique et commercial européen/international vers plus de sobriété

A	Organiser les circuits de transport des biens de consommation à l'échelle européenne (ex. ferroutage) afin de tendre vers le zéro carbone
A	Prendre des engagements forts dans les accords commerciaux internationaux en matière de clauses environnementales et sociales
A	Prendre des mesures pour éviter la délocalisation des entreprises qui veulent quitter le pays pour ne plus respecter des normes environnementales
B2	Contrôler/imposer plus de transparence aux lobbies économiques (pharmaceutique, chimique, automobile, agro-alimentaire, etc.) en regard de l'impact de leurs secteurs sur les émissions de GES

Lutter fiscalement contre la « Fast consommation » et réduire les incitants à la surconsommation

B2	Baisser le taux de TVA sur la vente de produits recyclés
-----------	----------------------------------------------------------

Lutter contre le gaspillage en favorisant les chaînes de mutualisation/réemploi/réparabilité/recyclage (food & non-food)

A	Interdire l'utilisation de matériaux non-respectueux de l'environnement dans l'industrie de l'emballage
A	Organiser la chaîne du réemploi des emballages <ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles en plastique et canettes doivent être consignées et recyclables • Prévoir une taxe sur les contenants plastique ou ceux fabriqués à base de pétrole

A	<p>Produits non-food - responsabiliser l'entrepreneur afin qu'il assure la durabilité de ses produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de standards/normes industrielles pour une plus grande durabilité de leurs produits (qualité de base, réparabilité, réutilisation, recyclabilité...) et ce afin d'abolir l'obsolescence programmée • N'autoriser sur le territoire que la commercialisation de produits (locaux ou pas) de consommation « non food » garantis minimum X ans (variable selon le type de produit) • Exiger des firmes « non food » qu'elles garantissent la mise à disposition des pièces détachées de leurs produits pendant X ans (variable selon type de produit) • Plan de recyclage complet du produit et de son emballage
A	Mettre en place des systèmes de valorisation des excréments domestiques > valorisation de ces excréments pour la production de biométhane.
B1	<p>Développer l'utilisation, la mutualisation et la valorisation des déchets et sous-produits des filières agricoles et agro-alimentaires : ex. dans le domaine agricole, favoriser le partage de fumier ou lisiers pour diminuer l'utilisation des engrais de synthèse (très énergivores). Nécessité de travailler, de réfléchir, de se réapproprié différentes filières (ex : savon local, soupe d'ortie, purin d'ortie, chauffage via la combustion des déchets) et réfléchir local (aide d'experts locaux de partage de connaissance). Cohabitation/synergies d'activités. Favoriser les initiatives éco-responsables d'économie d'énergie et de ressources dans les exploitations agricoles</p>
B2	Mettre en œuvre la logistique nécessaire pour collecter, recycler, redistribuer quotidiennement les invendus alimentaires des grandes surfaces. Interdire de les jeter à la décharge.
B2	Valoriser et soutenir les structures et organisations existantes qui assurent des échanges physiques de biens matériels, de connaissance, de savoir-faire (réparation/réutilisation, troc, etc.) dans une optique de durabilité.
B2	<p>Créer un cadre (juridique, réglementaire, etc.) favorisant la mutualisation et le partage de petit matériel de bricolage, de jardinage, etc. Soutien institutionnel à la gestion coordonnée du matériel scolaire (achats mutualisés, valorisation du « seconde main », etc.)</p>

B2	<p>Soutenir activement l'économie circulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraindre les entreprises à élaborer des plans de recyclage de leur flux de matière et d'énergie ; • Soutenir les entreprises de création, réparation, réemploi ; • Diminuer les taxes (impôts entreprises) et/ou incitants financiers pour la production de produits génériques* (vêtements, voiture, alimentation, etc.) durables ; • Soutenir les magasins de vêtements « seconde main ». <p>*Dans une approche semblable à celle des médicaments génériques (brevets tombés dans le domaine public et prix)</p>
Travailler sur les comportements en termes de consommation : observer & mieux (in-) former/ encourager la sobriété énergétique	
A B2	Interdire le marketing pour des activités écocides
B2	Créer un observatoire (composé d'experts, sociologues, scientifiques, etc.) des comportements de consommation des citoyens au quotidien et création de formations/modules de sensibilisation (enfants comme adultes) aux enjeux, impacts, vérités sur nos actes de consommation et les solutions individuelles et collectives à mettre en œuvre.
Limiter les importations	
A	Taxer les sources d'énergies vertes en fonction de leur provenance plus ou moins lointaine (cf. distance que les pellets canadiens ou chinois parcourent). Idem pour les composants d'équipement producteurs d'ER.
B2	Justifier l'import et l'export des produits selon leur disponibilité sur les marchés locaux...
Réduire la distance pour les achats (centres de distribution locaux, GAC, coopératives producteurs-vendeurs...)	
B2	Refavoriser le développement local alimentaire et non alimentaire (avoir un accès plus direct).
B2	Moins taxer ou subventionner les produits locaux : rendre ces produits concurrentiels en maintenant la qualité.

Réduire les émissions GES du numérique, limiter le stockage numérique

B2	Obliger les sociétés numériques (gestionnaires de serveurs, GAFAs, Netflix) à : <ul style="list-style-type: none"> • La neutralité carbone de leurs activités • Alerter/interpeller (selon une fréquence à définir) leurs usagers après un laps de temps de non-utilisation d'un fichier stocké dans le cloud : « Votre document est enregistré dans le Cloud depuis 10 ans, souhaitez-vous le réenregistrer ou pouvons-nous le détruire ? »
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B2	Informersensibiliser le consommateur à l'impact environnemental de son comportement numérique (stockage, téléchargement, streaming)
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments publics, commerces, industries, résidentiels ...

A B2	Diminuer/limiter l'utilisation des luminaires dans les centres commerciaux, commerces, rues commerçantes <ul style="list-style-type: none"> • Ex. Horaires avec interdiction d'éclairage Enseignes/Vitrines avec éclairage inutile
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B1	Obliger les magasins à fermer leurs portes d'entrée, d'utiliser des frigos avec porte et pour les entreprises en général de fermer les lumières intérieures et extérieures la nuit.
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B1	Généraliser l'éclairage public extérieur (LED) intelligent qui s'allume uniquement lorsqu'il y a du passage.
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B1	Récupérer les pertes/dépensements de chaleur (notamment dans les industries) et les transformer en électricité, chauffage, climatisation pour les bâtiments publics.
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B1	Favoriser la mutualisation d'énergie entre entreprises Encourager le partage d'énergie entre entreprises sur des zones d'activités économiques (ex. rencontre entre besoin de chaleur et besoin de refroidissement (ex : la brasserie recycle en interne ou externe la chaleur perdue lors du lavage des bouteilles)).
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B1	Développer une application informant les consommateurs sur les surplus d'énergie à court ou moyen terme afin que les consommateurs puissent connaître et anticiper le meilleur moment de consommation.
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B1	Coupure automatique de certains appareils électriques au moment de faible production.
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------

B2	Limiter l'utilisation du chauffage et de la climatisation (bâtiments administratifs, shopping malls, industries).
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B2	Sensibiliser les citoyens (campagne médiatique) à gérer leur consommation électrique de façon responsable (horaires adaptés selon les cycles de production).
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réduire l'impact d'émissions GES des événements

A	Mettre en place, en coordination avec le TEC, SNCB et autocars, une offre de transport intégrée pour les événements rassemblant plus de 1500 personnes.
----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Sensibilisation et communication

Réguler la publicité et réduire le Greenwashing

B2 Mettre en place un comité d'éthique publicitaire dédié au Greenwashing

Assurer une couverture médiatique des questions environnementales aussi complète que pour la pandémie Covid

A Obliger les médias publics et privés à présenter X % de sujets environnementaux dans leurs contenus en première page ou en heures de grande écoute.

Sensibiliser au changement climatique et former les jeunes pour réduire la consommation

B2 Inclure dans le programme scolaire des heures de cours sur le climat et sur la « débrouille » en rapport avec le climat ou l'adaptation (ex : nettoyage, alimentation, consommation, mobilité, énergies renouvelables...) > cours et information pour une consommation plus responsable.

B2 Renforcer et valoriser le service citoyen pour les jeunes en incluant davantage de propositions en lien avec l'environnement et le climat.

- Revaloriser l'indemnité.
- Prise en considération pour le calcul de la pension.
- Attention à porter au cheminement personnel et au fait de se trouver une place dans la société.

B2 Dans le cadre du service citoyen, permettre à chaque jeune de partir un an à l'étranger en s'y rendant en mobilité adaptée. Les objectifs du stage sont de se construire, mais aussi de développer la solidarité avec le reste du monde face au bouleversement climatique. Il s'agira notamment de revenir avec de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies sur la réduction de la pollution/des émissions.



Enseignement, formation & éducation

Former aux impacts environnementaux des entreprises : éco-gestes, émissions GES du numérique, Greenwashing...

A Dans les entreprises (écoles, administrations, lieux publics), sensibiliser tous les acteurs via tous les canaux de communication possibles à la consommation d'énergie liée au numérique (e-mails, vidéos...). Nécessité d'ouvrir, de ne pas limiter à la gestion des e-mails, de réfléchir plus largement à la pratique informatique.

A Dans les entreprises (écoles, administrations, lieux publics), sensibiliser tous les acteurs via tous les canaux de communication possibles à la consommation d'énergie liée au chauffage et à la climatisation.

A Dans les entreprises (écoles, administrations, lieux publics), sensibiliser tous les acteurs via tous les canaux de communication possibles à la consommation d'énergie liée à l'éclairage, notamment dans les lieux à faible fréquentation.

A Dans les entreprises (écoles, administrations, lieux publics), sensibiliser tous les acteurs via tous les canaux de communication possibles à la consommation d'énergie liées à toutes les pratiques spécifiques de leur secteur d'activité (ex : machines...)

B1 Rendre obligatoire pour tous dès aujourd'hui la formation sur les actes possibles pour réduire son empreinte carbone : Etablir un permis écologique.

B2 Contrôler le greenwashing et appliquer des sanctions aux entreprises qui en font.

B2 Former les employés, ouvriers, techniciens de surface au tri des déchets, que le personnel soit externe ou interne (tous les membres de l'entreprise).

B2 Dans les cursus de formation initiale et continue des futurs gestionnaires d'entreprises, écoles, administrations, lieux publics, intégrer les aspects de transition énergétique.

B2	Revaloriser les artisans de la terre. Réapprendre l'importance du travail de la terre dès l'école maternelle. Projets, visites, potager à l'école.
Mettre en œuvre et renforcer l'éducation à l'environnement dans l'enseignement obligatoire (5 à 18 ans), de manière immédiate et prioritaire	
A	Modifier les « référentiels » scolaires afin d'y intégrer les notions liées à l'environnement et aux changements climatiques.
A	Mettre en place un référent « environnement » dans chaque établissement scolaire.
A	Mettre en place une formation de base obligatoire sur les notions d'environnement et de changement climatique dans le cadre de la formation continue des enseignants ainsi que dans la formation initiale des futurs enseignants.
A	Soutenir une éducation active à l'environnement, dans la nature.
A	Créer des éco-teams pour permettre aux élèves de développer leurs projets au sein de l'école.
A	Promouvoir l'enseignement professionnel de certains métiers « oubliés » (ex. cordonnier) ou à développer/à créer (recyclage...)
B2	Dans l'enseignement obligatoire, conscientiser les élèves aux mécanismes qui sous-tendent la société de consommation, de manière à leur permettre de poser des choix éclairés dans leurs actes de consommation.



Développement économique

Réorganiser le temps - et revaloriser - les formes/modalités de travail	
B2	Permettre (donner) au travailleur de la souplesse dans son horaire de travail. Garantir un revenu minimal décent, généraliser la possibilité de la semaine à 4 jours, réaménager l'horaire de travail en 5-6h par jour, valoriser le temps partiel pour une meilleure qualité de vie.
Soutenir la recherche relative à la transition énergétique : orienter le soutien aux nouvelles technologies : Centre de recherche wallon sur l'hydrogène, véhicules intelligents, nouveaux carburants, capture CO₂	
B2	Soutenir la recherche touchant à la transition énergétique.
Promouvoir des politiques de développement durable en entreprise : Certificats "PEB" / GES entreprise et label "Eco score" à tous les produits et services. Moduler les aides en fonction du déploiement de ces dispositifs	
A	Utiliser les outils fiscaux en faveur des investissements environnementaux.
A	Appliquer une taxation sur le transport de marchandises importées, cette taxe devra intégrer : <ul style="list-style-type: none"> • Prix du carbone et autres polluants • Prix de l'infrastructure (taux km/poids) • Taxe carburants avion/bateau.
A	Protéger les entreprises vertueuses par une taxe compensatoire aux frontières de l'UE (sur base de critères CO ₂ , sociaux, pollution, droits humains...)

B2	Promouvoir les certifications « environnement » et les labels correspondants, label à afficher sur les produits et les pubs.
B2	Introduire des incitations en faveur des mesures réduisant les impacts climatiques en entreprises : <ul style="list-style-type: none"> • Octroi d'aides/ primes • Prêts à taux réduits • Obliger les banquiers à refuser les « prêts polluants »
Développer et encourager le tourisme local. Continuer le développement de points nœuds et label vélo bienvenu	
B2	Développer et encourager le tourisme local/aménagement d'infrastructures touristiques, dans le respect le plus strict de l'environnement en milieu rural et forestier. Séjours verts familiaux, information et promotion du patrimoine matériel et immatériel, que tout soit accessible en transport public et/ou mobilité douce.



Agriculture

Soutenir une production agricole locale et neutre en carbone, s'appuyant sur les circuits courts et vectrice d'une alimentation saine et d'une souveraineté alimentaire	
A	Valoriser dans les magasins, cantines de collectivités, restaurants d'entreprise un pourcentage des produits locaux proposés... <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les petits producteurs locaux vs agriculture mondiale • Diversifier les cultures, les produits (monoculture => stop) > + de valeur ajoutée pour le producteur • Développer des cantines scolaires à base de produits locaux • Développer des restaurants style mess du personnel dans les administrations à titre d'exemplarité, en y utilisant les labels certifiant la provenance et le mode de production des produits utilisés
A	Développer des formes de production alimentaire adaptées aux zones urbaines ou à leur périphérie proche sur base de la situation foncière existante.
A	Faciliter l'octroi de primes à l'installation pour les futurs jeunes agriculteurs ayant un projet innovant favorisant l'adaptation au changement climatique...
B1	Soutenir une agriculture au bilan carbone neutre ou négatif <ul style="list-style-type: none"> • Réformer la PAC vers une production agricole plus écologique, équitable, durable • Taxer/Interdire les produits importés. Financer le local.
B2	Autoriser l'autonomie en matière de production semencière et favoriser les échanges de semences.
B2	Soutenir l'agriculture à petite échelle et locale. <ul style="list-style-type: none"> • Transformer la PAC pour qu'elle soit vraiment un soutien pour l'agriculture à petite échelle et locale • Permettre une rémunération correcte de l'agriculteur • Supprimer la subvention à l'ha • Valoriser la mutualisation des outils/production • Simplifier la réglementation, les contrôles et les normes.



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Découvrez l'ensemble des intentions et mesures proposées par le panel citoyen sur le site

<https://www.leswallonsnemanquentpasdair.be>

 **Les Wallons ne manquent pas d'air**

 **Leswallonsnemanquentpasdair**

